îles du Ponant

# ECO Î-LIENS

*L'énergie et le développement durable sur les îles du Ponant*

Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Île, Houat Hoëdic, Arz, Île aux Moines, Yeu, Aix

**Numéro 02**

**Hiver 2011**

## A la une : *Le soleil s'invite au camping de l'île d'Arz*

**Les sanitaires du camping municipal de l'île d'Arz sont dotés depuis mi-février d'une installation solaire thermique et d'une citerne de récupération de l'eau de pluie, permettant à la commune de faire des économies sur ses consommations de fioul et d'eau potable.**

L'installation solaire thermique comprend :

- 17 m² de capteurs, posés au sol sur deux rangées distantes de 8 m
- un ballon de 1000 litres
- un appoint réalisé grâce à une chaudière fioul dont le brûleur a été changé en mai 2010 et qui permet d'augmenter le rendement.

Jusqu'à 70% des besoins d'énergie seront couverts sur l'ensemble de l'année.

Le système de récupération de l'eau de pluie est composé de 2 citernes de 5000 litres chacune, reliées entre elles et alimentant les toilettes du camping.

Le coût total de l'opération s'élève à 28 000 €, environ 20% reste à la charge de la commune de l'île d'Arz.

**Contact** : Mairie de l'île d'Arz - 02 97 44 31 14 - www.iledarz.fr

## Grands chantiers : *Le tourisme sur la voie du développement durable*

En 2011, l'Association des Iles du Ponant, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Bretagne et l'ADEME, proposera aux professionnels du tourisme sur les îles, de mettre en place une **démarche environnementale** au sein de leur établissement.

Dans un premier temps, une **enquête spécifique sur l'énergie** leur sera envoyée pour évaluer leurs besoins et répondre à leurs premières attentes.

Pour les hôtels, hôtels-restaurants, campings et équipements de loisirs désireux de s'investir d'avantage pour l'environnement, la CRCI a mis en place un **dispositif d'accompagnement gratuit**, comprenant au choix, un état des lieux, une assistance technique ou l'établissement d'un diagnostic environnemental.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, réfléchir à la possibilité d'engager leur structure dans une **démarche d'écolabelisation** (Ecolabel européen, Clef Verte, …), un accompagnement leur sera proposé par la CRCI de Bretagne.
Pour compléter la démarche, un soutien financier de la Région et de l'ADEME a été mis en place pour les établissement visant l'obtention de l'Ecolabel européen.

**Pour plus d'information :** Emilie GAUTER - Association Les Îles du Ponant- 02 97 56 52 57 - www.iles-du-ponant.com

# Initiative : *Un baromètre du développement durable pour Locmaria*

**Le baromètre du développement durable est un outil inédit en France. Il permet aux communes de Bretagne de se situer dans leur prise en compte du développement durable, de valoriser certaines pratiques déjà mises en place et d'apporter des éléments de réflexion pour engager d'autres actions, en créant un échange entre les élus et les citoyens.**

La commune de Locmaria, en partenariat avec le CPIE de Belle-Île, a répondu au 114 questions du Baromètre du développement durable.

Engagée dans un Agenda 21, la commune a de nombreux projets en cours ou à venir pour progresser sur l'échelle du baromètre, comme :

- La formation des élus, des agents de la collectivité et des enfants des écoles primaires au développement durable
- La sensibilisation des habitants à la consommation de produits locaux en soutenant « Au coin des producteurs » (association de vente directe collective de Belle-Île)
- L'appui aux structures qui s'occupent des personnes âgées dépendantes
- Le soutien à la Maison d'Art et à la création d'une médiathèque à Palais (avec l'intercommunalité)
- Le remplacement d'au moins 50% des ampoules classiques par des ampoules à basse consommation.

Ces actions mises bout à bout forment un véritable processus de développement durable au sein de la commune.

**Pour plus d'information** : consulter le site du baromètre du développement durable.
www.barometredudeveloppementdurable.org

# Connaissez-vous : *Les recycleries - ressourceries*

Une recyclerie (ou ressourcerie) gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation et de revente d'objets qui étaient destinés à être jetés.

Au quotidien, elle donne la priorité à la **réduction, au réemploi et au recyclage des déchets** tout en sensibilisant le public à l'acquisition de **comportements respectueux de l'environnement.**

Actrice du développement local, la ressourcerie tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables et son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire.

Sur les îles du Ponant , il existe une seule recyclerie - ressourcerie, elle a été créée sur l'île de Groix, par une association appelée Modern Strouilh.
**Pour plus d'information**, consulter le blog de l'association : modernstrouilh.over-blog.com

Une journée dédiée aux recycleries - ressourceries est organisée par l'ADEME Bretagne le 29 mars 2011 à Rédéné (29).
**Pour plus d'information**, contacter l'ADEME au 02 99 85 87 00.

## Lecteurs, participez, réagissez !

Ce bulletin attend votre contribution. Nous sommes ouverts à vos suggestions et/ou critiques

**Écrivez-nous !**✉

îles du Ponant

21 rue du Château
BP 50427
56404 AURAY Cedex
Téléphone : 02 97 56 52 57
Télécopie : 02 97 56 20 90
Courriel : iles.du.ponant@wanadoo.fr
Site : www.iles-du-ponant.com

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Région Bretagne

Publication : Février 2011